

Le Mot de Jean-Pierre ROUX, adjoint délégué



Arrivé fin mars 2014 en tant qu'adjoint du service des eaux, j'ai pu observer que les agents de ce service sont disponibles et compétents pour les abonnés et les autres services de la commune.

Au niveau de l'eau potable, le rendement du réseau de notre commune est en perpétuelle amélioration.

Concernant l'assainissement collectif, une étude sur l'ensemble de notre territoire (schéma directeur) devrait se finaliser cette année. Cette étude se fait en parallèle avec l'élaboration du PLU. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Cela a été possible grâce à une gestion rigoureuse du service.

En conclusion, la part de la facture d'eau revenant au service reste stable depuis 3 ans.

Bonne lecture

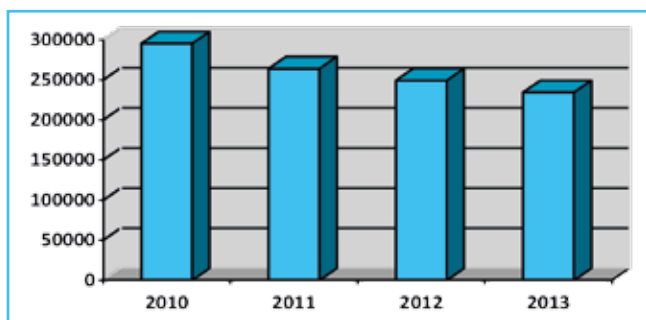
Nettoyage des Réservoirs

La semaine 14 (du 31 mars au 4 avril 2014), trois agents du service des eaux ont réalisé en régie le nettoyage des quatre réservoirs de distribution d'eau potable de la commune. Pour les réservoirs de La Ruol et de la Tour Carrée, les échelles intérieures des réservoirs avec crinoline ont été renouvelées par un prestataire, spécialisé en chaudronnerie.



Test de pH avant rejet des eaux de lavage dans le milieu naturel

Prélèvement de la ressource en eau des 3 captages de la commune



- 2010 : 295 208 m³ prélevés dans les nappes
- 2011 : 264 031 m³ prélevés dans les nappes
- 2012 : 249 150 m³ prélevés dans les nappes
- 2013 : 234 831 m³ prélevés dans les nappes

Les travaux de réparation de fuites et de renouvellement permettent d'améliorer le rendement du réseau et diminuer la facture énergie des captages.

Rendement du réseau d'eau potable par UDI

La nouvelle réglementation en matière d'eau potable demande que soit calculé les rendements des réseaux et les indices linéaires de consommation par Unité de Distribution d'eau potable (UDI) défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Valeurs pour 2013	Adduction Puget-Ville Le Village (captage de la Maire des Eaux)	Adduction Puget-Ville Ouest et Canadel (captage des Terres Blanches)	Adduction Puget-Ville La Ruol (captage de La Ruol)
Volume prélevé	182 837 m ³	36 250 m ³	4 980 m ³
Rendement du réseau	85,15 %	86,74 %	85,94 %
Indice linéaire de consommation	19,79 m ³ /jour/km	15,08 m ³ /jour/km	9,72 m ³ /jour/km

Ne pas raccorder les eaux pluviales au tout à l'égout



Il est formellement interdit de raccorder les eaux pluviales au réseau d'assainissement collectif.
Cela est stipulé dans l'article 6 du règlement de l'Assainissement Collectif.

Renouvellement des branchements en plomb



La deuxième tranche de travaux, comprenant 243 branchements, a commencé depuis octobre 2013.

A ce jour, douze branchements plomb ont été renouvelés.



Travaux rue du Mas de Fustier : Renouvellement de 5 branchements d'eau potable

Evolution du prix de l'eau assaini

	2011 en €/m ³	2012 en €/m ³	2013 en €/m ³	2014 en €/m ³	Evolution 2013 / 2014
Part de la collectivité variable					
pour le service d'eau potable	1,00 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	1,00 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	0,00 %
Part de la collectivité fixe					
pour le service d'eau potable	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	0,00 %
Agence de l'Eau					
Redevance Prélèvement	0,09 €	0,09 €	0,07 €	0,07 €	0,00 %
Redevance Pollution domestique	0,21 €	0,22 €	0,28 €	0,28 €	0,00 %
Redevance Modernisation des réseaux	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,00 %
TVA					
pour le service d'eau potable	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	0,00 %
pour l'assainissement collectif	5,50 %	7,00 %	7,00 %	10,00 %	42,86 %
Total TTC	consommation de référence 120 m ³				
pour le service d'eau potable	196,23 €	210,16 €	215,22 €	215,22 €	0,00 %
pour l'assainissement collectif	166,69 €	181,90 €	181,90 €	187,00 €	2,80 %
Total TTC global	362,92 €	392,06 €	397,12 €	402,22 €	1,28 %
Prix de l'eau assaini	3,02 €	3,27 €	3,31 €	3,35 €	1,28 %

L'augmentation entre 2013 et 2014 est due au changement du taux de TVA pour la part assainissement de 7 à 10%. Ainsi, le prix du m³ d'eau assaini, sur une base 120m³ de consommation (INSEE), passe de 3,31€m³ à 3,35€m³.

